



Bibliothèque universitaire des langues et civilisations



Rapport d'activité 2003

(Ce document est resté inachevé et n'a jamais été présenté à aucune instance de validation.
Marie-Lise Tsagouria, le 19 décembre 2013)

Rédigé par Marie-Lise TSAGOURIA
Conservateur en chef

Table des matières

Le projet « BULAC »	1
1. Un pôle Langues et civilisations du monde.....	1
2. Les objectifs de la bibliothèque.....	1
3. Les fonds concernés.....	2
Activité 2003	3
1. Bâtiment.....	3
1.1. Programme.....	3
1.2. Terrain.....	4
1.3 Convention de maîtrise d'ouvrage.....	4
1.4 Choix d'un mandataire.....	4
1.5 Concours d'architecture.....	5
2. Préfiguration scientifique.....	6
2.1. Organisation temporaire.....	6
2.2. Groupement d'intérêt public.....	6
2.3. Emménagement nouveaux locaux.....	6
2.3. Chantier informatique.....	6
2.3.1. Système informatique trajectoire.....	6
2.4.2. Système Universitaire de Documentation (SUDOC).....	7
2.5. Préparation des collections.....	7
2.5.1. Politique documentaire.....	7
2.5.3. évaluation des monographies.....	7
2.5.4. Récolement.....	8
2.5.2. Acquisitions.....	8
2.5.3. Conservation.....	9
2.6. Formation.....	9
3. Ressources.....	10
3.1. Budget.....	10
3.2. Effectifs.....	11
3.2.1. Titulaires.....	11
3.2.2. Vacataires.....	11
3.3. Moyens matériels.....	11

Objectifs 2004 : principales étapes.....	13
Bâtiment.....	13
Groupement d'intérêt public.....	13
équipe de préfiguration.....	13
Chantier politique documentaire.....	13
Chantier informatique.....	13
Chantier conservation.....	13

Rapport d'activité 2003

Le présent rapport est destiné à M. le Recteur de l'Académie de Paris, Chancelier des Universités de Paris, conformément aux dispositions de la convention passée le 2 mai 2002 entre l'État et la Chancellerie des Universités de Paris pour la préfiguration de la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations.

Le projet « BULAC »

1. Un pôle Langues et civilisations du monde

La Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) est inscrite au Contrat de plan État-Région Île-de-France 2000-2006, ainsi que dans le plan U3M. Elle prendra place au cœur d'un pôle de niveau européen intégrant les activités de recherche, de documentation et d'enseignement sur les langues, les cultures et les civilisations du monde (Europe centrale et orientale, Asie, Afrique, Océanie et civilisations amérindiennes). Ce pôle répond à une triple exigence :

- 1) *Regrouper et renforcer des unités de formation et des unités de recherche jusqu'alors dispersées,*
- 2) *Favoriser l'émergence d'un pôle interdisciplinaire d'envergure internationale,*
- 3) *Rendre plus accessibles et développer les collections existantes.*

La première phase de cette opération se caractérise par l'installation dans un même ensemble architectural de l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO) et de la nouvelle bibliothèque fédérant les fonds de neuf établissements partenaires¹, qui réunira dès l'ouverture plus de 1 600 000 ouvrages. La seconde phase établira à proximité les laboratoires de recherche.

2. Les objectifs de la bibliothèque

L'élaboration des objectifs scientifiques a donné lieu à une longue concertation (2002-2002) entre les partenaires du projet pour aboutir aux caractéristiques suivantes : des espaces de travail de grande ampleur avec plus de 900 places de lecture et 225 000 volumes en libre accès, des équipements informatiques largement accessibles : 300 postes informatiques équipés des fonctionnalités de « bureau virtuel », toutes les places connectées au réseau à haut débit. Les espaces dédiés aux chercheurs (360 places) seront distincts des espaces destinés aux étudiants (550 places). La capacité globale de stockage a été fixée à 2 500 000 ouvrages.

La bibliothèque est conçue comme un point d'ancrage et de coopération avec la communauté des chercheurs français et étrangers spécialistes de ces langues et civilisations. Elle offrira un fonds documentaire d'une richesse exceptionnelle constitué par la réunion de collections jusqu'alors séparées et

¹ Universités de Paris I, Paris II, Paris IV et Paris VII, École pratique des hautes études, École des hautes études en sciences sociales, Institut national des langues et civilisations orientales, École française d'Extrême-Orient, Centre national de la recherche scientifique

parfois d'accès difficile, ainsi qu'un ensemble de services adaptés aux exigences de la recherche : espaces de travail réservables par les chercheurs sur une longue durée avec des horaires d'accès élargis, salles de travail pour les séminaires et les écoles doctorales, mise à disposition d'outils informatiques traitant les caractères non latins, étroite collaboration avec les centres de recherches pour la conduite de la politique documentaire.

Quoique la bibliothèque soit centrée sur la recherche et l'enseignement, le principe d'une accessibilité de tous les publics a été retenu, qu'il s'agisse de bénéficier des compétences d'un personnel de spécialistes, de la consultation directe des collections, de projections audiovisuelles ou de conférences.

3. Les fonds concernés

Dépendant actuellement de neuf établissements différents, seront regroupés les fonds suivants :

- la Bibliothèque inter-universitaire des langues orientales (Paris III)
- le fonds slave de la Bibliothèque de la Sorbonne (Paris I)
- la bibliothèque de l'UMS « Centre d'études slaves » (Paris IV/CNRS)
- le fonds turc et ottoman de l'UFR « Orient Monde arabe » (Paris III)
- la bibliothèque de l'UMR « Monde iranien » » (Paris III/CNRS/EPHE/INALCO)
- le fonds coréen de l'UFR « Langues et civilisations d'Asie orientale » (Paris VII)
- la bibliothèque de la section IV « Sciences historiques et philologiques » (EPHE)
- la bibliothèque de la section V « Sciences religieuses » (EPHE)
- la bibliothèque Wladimir Golenischeff (EPHE/section V)
- la bibliothèque du Centre d'études mongoles et sibériennes (EPHE/section V)
- le Centre de documentation sur l'aire tibétaine (EPHE/section V)
- la bibliothèque du Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine (EHESS/CNRS)
- la bibliothèque du Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud (EHESS/CNRS)
- la bibliothèque du Groupe d'études insulindiennes « Archipel » (EHESS/CNRS)
- la bibliothèque du Centre de recherches linguistiques sur l'Asie orientale (EHESS/CNRS)
- la bibliothèque de l'École française d'Extrême-Orient
- le fonds audiovisuel de l'Institut national des langues et civilisations orientales.

Activité 2003

1. Bâtiment

1.1. Programme

L'étude de programmation, commandée par la Région Île-de-France à Rémy Carsault, a été réalisée en 2002.

Le bilan des surfaces programmées pour cette opération est le suivant :

Types de surface	SURFACE UTILE (1)	% circulations	Surface des circulations (2)	Majoration hall d'accueil (3)	Loc. tech. 1,5 % de (1+2+3) (4)	SURFACE DANS OEUVRE (=1+2+3+4)	SURFACE HORS OEUVRE (=SDOx1,1)
BIBLIOTHÈQUE	11 181 m²		2 615 m ²		207 m ²	14 003 m²	15 403 m²
ACCUEIL DE LA BIBLIOTHÈQUE	200 m ²	20%	40 m ²				
ESPACES DE CONSULTATION	4 173 m ²	27%	1 127 m ²				
MAGASINS	5 100 m ²	15%	765 m ²				
SERVICES INTÉRIEURS DE LA BIBLIOTHÈQUE	1 708 m ²	40%	683 m ²				
INALCO	7 925 m²	27%	2 140 m ²	200 m ²	154 m ²	10 419 m²	11 461 m²
ESPACES D'ACCUEIL	960 m²	27%	259 m²	200 m²	21 m²	1 440 m²	1 585 m²
SERVICES INTÉRIEURS COMMUNS	540 m²	27%	146 m ²		10 m ²	696 m²	766 m²
TOTAL DES SURFACES	20 606 m²		5 160 m²	400 m²	392 m²	26 558 m²	29 214 m²

Le programme a fait l'objet d'une validation définitive par le Recteur de l'Académie de Paris sous réserve de la prise en compte de quelques remarques sans incidence sur la surface globale (courrier adressé le 20 juin 2003 à la Région Île-de-France).

1.2. Terrain

La convention particulière cédant le droit de superficie sur la parcelle M12 a été signée le ??? 2003.



1.3 Convention de maîtrise d'ouvrage

La convention confiant la maîtrise d'ouvrage à la Région Île-de-France du bâtiment a été signée par le Président de la région Île-de-France et le Recteur de l'Académie de Paris le 19 décembre 2003. Elle a été notifiée par la Préfecture de la Région Île-de-France à celle-ci le 12 janvier 2004.

Cette convention prévoit deux phases : études et travaux. La première phase est financée en 2003 (autorisations de programme : État : 2,287 M€ / Région : 4,574 M€).

1.4 Choix d'un mandataire

Un mandataire a été choisi par la Région Île-de-France (délibération de la commission permanente du 15 mai 2003) : il s'agit de la SEMAPA. La convention de mandat a été notifiée par la Région Ile-de-France à la SEMAPA le 19 janvier 2004.

1.5 Concours d'architecture

Le concours a été lancé par la Région Île-de-France en décembre 2003 (publication au Moniteur du 12 décembre). La date limite de réception des candidatures est fixée au 6 janvier 2004.

2. Préfiguration scientifique

2.1. Organisation temporaire

Dans l'attente de la création du groupement d'intérêt public (cf. ci-dessous), la préfiguration scientifique du projet est rattachée à la Chancellerie des universités de Paris (Mission U3M). La double structure de travail, mise en place en 2002, a été maintenue en 2003 :

- Le **comité de pilotage** réunit, à l'invitation du Recteur, l'ensemble des présidents et directeurs des établissements, ainsi que les représentants des tutelles et des collectivités partenaires. Le comité de pilotage décide des orientations stratégiques de la BULAC. Il ne s'est pas réuni en 2003.
- Le **comité opérationnel** réunit les représentants de chaque institution documentaire : il a notamment assuré en 2003 la conduite du chantier informatique.

2.2. Groupement d'intérêt public

Le comité de pilotage du 20 novembre 2001, réunissant les présidents et directeurs de tous les établissements partenaires de la BULAC, a choisi la formule du groupement d'intérêt public pour donner un cadre administratif autonome à la préfiguration de la bibliothèque.

Le dossier complet a été déposé pour approbation auprès des deux ministères de tutelle (Enseignement supérieur et Budget) le 10 décembre 2002. Après signature de la convention constitutive par les partenaires, la création du GIP a été approuvée par le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie le 17 septembre 2003 et par le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche le 29 septembre 2003.

L'avis relatif aux décisions portant approbation de la convention constitutive du GIP est paru au *Journal officiel* du 4 novembre 2003 (p. 18 824).

Le premier conseil d'administration du GIP s'est tenu le 18 décembre 2003 : il a élu son président, Daniel Renoult, choisi un directeur par intérim, Marie-Lise Tsagouria et approuvé le budget prévisionnel 2004.

2.3. Emménagement nouveaux locaux

2.3. Chantier informatique

2.3.1. Système informatique trajectoire

Suite aux propositions faites en 2002 par le groupe de travail informatique une commande a été passée en janvier 2003 pour obtenir l'assistance de la société CERMAP Consulting

dans la rédaction du cahier des charges techniques nécessaire au lancement de l'appel d'offres pour « l'acquisition d'un système informatique trajectoire pour la BULAC ».

L'avis d'appel d'offres a été envoyé à la publication le 3 juillet 2003. 6 offres ont été reçues et analysées. La proposition de la société Innovative Interfaces Inc. (progiciel Millenium) a été retenue. Le marché, comportant une tranche ferme et neuf tranches conditionnelles, a été notifié le 31 décembre 2003 pour un montant de 403 346 €.

2.4.2. Système Universitaire de Documentation (SUDOC)

La BULAC a adhéré en 2002 au Système universitaire de documentation, catalogue collectif recensant dans une base unique les fonds documentaires des bibliothèques de l'enseignement supérieur.

Après une importante période de formation (cf. ci-dessous), les établissements suivants ont commencé à cataloguer le 19 mai 2003 :

- École pratique des hautes études (5 bibliothèques sur 4 sites)
- École des hautes études en sciences sociales (4 bibliothèques/Maison de l'Asie)
- Bibliothèque coréenne de l'UFR LCAO (Paris VII)
- Centre d'études slaves.

2.5. Préparation des collections

2.5.1. Politique documentaire

2.5.3. Évaluation des monographies

Les évaluations statistiques, menées sur les fonds de monographies, fournissent des informations essentielles pour apprécier les collections existantes dans la phase d'élaboration de la politique documentaire : thèmes traités, domaines géographico-linguistiques représentés, fraîcheur des collections, langues de publications....

Cinq bibliothèques ont réalisées sur leurs propres forces l'évaluation statistique de leurs monographies :

- Bibliothèque inter-universitaire des langues orientales (évaluation réalisée de 1997 à 2000, qui sert de modèle aux enquêtes menées dans les autres établissements, afin d'obtenir des données cumulables et comparables) ;
- Bibliothèque « Monde iranien »
- Bibliothèque coréenne de l'UFR LCAO (Paris VII)
- Centre de documentation sur l'aire tibétaine (EPHE/section V)

- Bibliothèque du Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine (EHESS/CNRS).

La BULAC a recruté un agent vacataire pour effectuer cette évaluation au Centre d'études slaves (mi-octobre/décembre 2002). Celle-ci sera ensuite poursuivie dans les autres établissements en 2003.

2.5.4. Récolement

La décision a été prise par le comité opérationnel de lancer le chantier de récolement (= inventaire systématique des documents effectivement présents sur les rayonnages) en commençant par les collections de périodiques slaves en raison de leur importance numérique : un vacataire a donc été recruté par la BULAC au 1^{er} novembre 2002 pour examiner, dans un premier temps, les collections du Centre d'études slaves et saisir les états de collections sous Excel dans un fichier préalablement constitué à partir de données extraites de SUDOC.

Ce travail sera ensuite poursuivi en 2003 avec les collections slaves de la Sorbonne et de la BIULO.

2.5.2. Acquisitions

Dans l'attente des programmes d'acquisition qui découleront de la charte documentaire, document de référence en cours de rédaction qui énoncera les missions et les grandes orientations scientifiques de la bibliothèque, seul un ensemble-test d'ouvrages concernant le domaine persan a été pris en charge sur le budget de la BULAC (pour un montant global de 3 653 €), après concertation entre les établissements concernés. La procédure retenue a été la suivante :

- établissement de deux listes d'ouvrages (ouvrages en persan/ouvrages en langues occidentales) par la bibliothèque « Monde iranien » ;
- discussion et validation des listes avec l'autre bibliothèque concernée par ce domaine (BIULO/service Afrique et Moyen-Orient) ;
- rédaction des bons de commande et paiement des factures par la BULAC ;
- livraison et traitement des documents par la bibliothèque « Monde iranien » : estampillage « BULAC », catalogage et communication sur place.

L'équipe de projet a également acquis les ouvrages de référence (manuels de catalogage, format UNIMARC, Rameau...) nécessaires à la préparation du déploiement de SUDOC (cf. ci-dessus), ainsi qu'un fonds de base en documentation professionnelle, le tout pour un montant de 2 843 €.

2.5.3. Conservation

Les collections présentes dans les établissements membres de la BULAC sont pour une large part constituées de documents à caractère patrimonial, soit en raison de leur ancienneté (fonds ancien de la BIULO par exemple) ou de leur rareté (documents collectés sur place lors de missions scientifiques ou par échanges, souvent uniques dans les collections françaises, voire même introuvables dans leur pays d'origine). Il est donc indispensable de prévoir des programmes importants de préservation et de reproduction, afin d'assurer leur communication dans les meilleures conditions.

De la même manière que pour les acquisitions, un programme-test de reliure a donc été mené avec la bibliothèque « Monde iranien » : quatre commandes de reliure et mise en boîte portant sur des ouvrages patrimoniaux ou fondamentaux de la bibliothèque ont été passées pour un montant global de 9 086 €.

La mise au point de ces commandes a montré la nécessité :

- d'établir clairement des priorités en termes de reliure (et autres traitements de conservation et de reproduction), pour l'ensemble des établissements : cela suppose d'affecter à la gestion des programmes de conservation l'un des postes créés en 2003 au sein de l'équipe de projet ;
- de rédiger des cahiers des charges communs pour définir les prestations à réaliser ;
- de former, dans chaque établissement qui n'en disposerait pas encore, une personne plus particulièrement chargée des questions de conservation et notamment de la préparation des trains de reliure.

2.6. Formation

Le déploiement de SUDOC pour les bibliothèques énumérées au § a nécessité la mise sur pied d'un important plan de formation préalable (total = 267 jours de formation) :

- mise à niveau ISBD : 6 personnes formées (soit 34 j/h de formation)
- formation RAMEAU : 13 personnes formées (soit 56 j/h de formation)
- formation UNIMARC bibliographique : 13 personnes formées (soit 52 j/h de formation)
- formation UNIMARC autorités : 17 personnes formées (soit 34 j/h de formation)
- formation Win IBW (= progiciel de saisie dans SUDOC) : 19 personnes formées (soit 80 j/h de formation)
- formation coordinateur SUDOC : 2 personnes formées (soit 11 j/h de formation)

Par ailleurs :

- stage « Construction d'une bibliothèque universitaire », Le Mans, 4 jours, MLT
- stage « Conservation des documents photographiques », Bordeaux, 4 jours, IN
- stage « Politique documentaire », Paris, 3 jours, IN
- colloque « Confort d'usage et flexibilité », Caen, 1 jour, MLT
- séminaire IFLA « Construction des bibliothèques », Champagne, Paris, 5 jours, MLT
- journée d'étude « Politique documentaire », Lyon, 1 jour, MLT+IN

+ dans le cadre de l'appel d'offres pour la fourniture du SIGB :

- visite SOAS, Londres : 3 personnes
- visite ISH et MOM, Lyon : 3 personnes
- visite bibliothèque d'Harvard : 2 personnes

+ nombreuses visites d'établissements parisiens pour formation des personnels affectés en septembre 2003 et aide au choix du SIGB.

3. Ressources

3.1. Budget

Un budget de fonctionnement (chapitre 36.11, article 20) de 550 000 € a été accordé par la sous-direction des bibliothèques et de la documentation pour la préfiguration de la BULAC en 2003.

La consommation des crédits au 31 décembre 2003 se répartit comme suit :

Compte/chapitre	Intitulé	Montant liquidé
606	Fournitures	2 909 €
618	Acquisition d'ouvrages	6 496 €
625.6	Missions	487 €
628.8	Prestations extérieures	10 617 €
63 et 64	Personnels	5 138 €

0695-2	Investissement	15 747 €
TOTAL		41 394 €

3.2. Effectifs

3.2.1. Titulaires

Au poste de chef de projet créé au 1^{er} juin 2000 et aux deux postes créés au 1^{er} septembre 2002, se sont ajoutés en 2003 trois postes de bibliothécaires et un poste de bibliothécaire adjoint spécialisé.

Postes	Missions
1 conservateur	Chef de projet
1 conservateur	Politique documentaire
1 bibliothécaire + 1 BAS	Informatique documentaire
1 bibliothécaire + 1 magasinier	Conservation + suivi récolement
1 bibliothécaire	Conversion rétrospective
1 secrétaire administratif (poste affecté à la bibliothèque Sainte-Barbe, travaillant à mi-temps pour la BULAC)	Gestion budgétaire et comptable, gestion des personnels

3.2.2. Vacataires

Des agents vacataires ont été recrutés sur les missions suivantes :

- récolement des périodiques au Centre d'études slaves, à la Sorbonne et à la BIULO (mois/homme à 20 heures/semaine)
- acquisitions et catalogage fonds arabe à la BIULO (mois/homme à 35 heures/semaine)
- acquisitions et catalogage fonds hindi à la BIULO (mois/homme à 20 heures/semaine)
- récolement et catalogage fonds slave à la BIULO (6 mois à 20 heures/semaine)
- récolement et catalogage du fonds du Centre d'études mongoles et sibériennes (3 mois à 20 heures/semaine)

3.3. Moyens matériels

L'équipement du projet s'est fait en fonction des recrutements et du lancement des premiers chantiers :

- mobilier pour l'équipe de projet : €
- postes informatiques + imprimante : €

Objectifs 2004 : principales étapes

Bâtiment

- analyse des projets présentés en juin-juillet
- choix d'un architecte

Groupement d'intérêt public

- mise en ordre de marche des structures administratives et comptables du GIP
- réunion du conseil scientifique
- lancement des travaux préparatoires au statut du futur établissement

Équipe de préfiguration

- affectation au 1^{er} septembre d'un attaché d'administration, d'un ingénieur d'étude informatique, d'un bibliothécaire et d'un assistant qualifié de conservation
- recrutement des contractuels selon programme d'activité 2004

Chantier politique documentaire

- rédaction de la charte documentaire
- poursuite du récolement
- choix d'un système de classification et de cotation
- mise en œuvre des plans d'acquisition et de catalogage

Chantier informatique

- déploiement du SIGB (module de catalogage + migration de données)
- lancement du chantier de conversion rétrospective des catalogues
- conception de la bibliothèque numérique
- site Web

Chantier conservation

- définition des priorités
- élaboration et mise en œuvre d'un programme de travail
- plan formation